Mémo de la Corpo CDC-TR

Volume 22 no.4 12 mai 2022

Le thème du mois:
Les personnes assistées sociales

Pour contacter la CDC-TR :

Téléphone: (819) 375-0021

Nouvelle adresse: 399-A, boulevard Sainte-Madeleine, Bureau 207
Trois-Rivières, G8T 3M7

Site web: www.cdc3r.org

Amélie Dubuc

Directrice générale

direction@cdc3r.org

Poste 1

Hélène Tessier

Commis de bureau

info@cdc3r.org

Poste 2

Claudia Martineau

Agente de communication et de développement

communication@cdc3r.org

Poste 3

Table des matières

Les nouvelles de votre CDC-TR .....**Pages 1 à 7**

L'entrevue du mois .....**Pages 8 à 10**

Réflexion sociale .....**Pages 11 à 12**

L'exploratrice communautaire .....**Pages 13**

Place aux membres .....**Pages 14 à 16**

Agenda communautaire .....**Pages 17 à 23**

Partenaires financiers de la CDC-TR .....**Page 24**

Suivez-nous sur Facebook!

Les nouvelles de votre CDC-TR

Nouvelle image de la CDC-TR

La Corporation de développement communautaire de Trois-Rivières est fière de vous présenter sa toute nouvelle image!

CORPORATION DE
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
DE TROIS-RIVIÈRES

**Forte de ses valeurs,
solidaire de sa communauté.**

Le conseil d'administration ainsi que la direction de la CDC-TR ont mandaté le comité communication -promotion-visibilité au printemps 2021 afin de débuter les démarches pour développer une nouvelle image pour la CDC-TR dans le cadre de son 25e anniversaire qui a lieu en 2022.

Le comité a contacté Mylène Fortin de l'agence Mymoza pour relever le défi. Madame Fortin avait créé en 2019 la nouvelle image de l'Événement Chamberland et il nous semblait tout naturel de la contacter à nouveau.

« Ce logo représente la collaboration entre la CDC-TR et les membres actifs, les membres affiliés et les membres solidaires qui œuvrent très étroitement pour couvrir tous les axes du communautaire. Dans ce sens, le symbole qui accompagne le nom se compose de 3 silhouettes de personnes qui forment un chaînon de solidarité tissé serré. Ces 3 silhouettes forment également avec astuce les lettres CDC. On y perçoit plusieurs valeurs de la CDC : solidarité, entraide, partage, équité et coopération, en plus d'illustrer la concertation. Des couleurs vibrantes véhiculent toute la passion qui anime les gens du milieu communautaire. » - Mylène Fortin de l'agence Mymoza

C + D + C + =

Les nouvelles de votre CDC-TR (suite)

Nouvelle image de la CDC-TR (suite)

Le nouveau slogan a été déterminé par les membres actifs et affiliés de la CDC-TR en 3 temps : un sondage, un atelier à la rencontre des membres ainsi qu'un vote.

Le slogan *Forte de ses valeurs, solidaire de sa communauté* est inspiré de notre ancien slogan *Forte de sa communauté*. Lors du sondage, de nombreuses valeurs sont ressorties comme engagée, humaine, digne de confiance, à l'écoute. D'autres mots ont été évoqués dans l'atelier de réflexion tel que soutien, concertation et représentation. Le mot solidarité a été mentionné à l'unanimité, il était donc de mise de l'inclure dans notre nouveau slogan.

Madame Fortin nous a également créé une version du logo spécialement pour les 25 ans de la CDC-TR. Ce logo sera donc utilisé tout au long de l'année 2022.

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE TROIS-RIVIÈRES

Pour consulter le communiqué de presse, veuillez cliquer ici.

Les 25 ans de la CDC-TR

Le 11 juin 2022, la CDC de Trois-Rivières fêtera ses 25 ans. Pour souligner cet anniversaire, différents projets ont été mis en place.

L'Événement Chamberland :

Le gala de reconnaissance du milieu communautaire trifluvien biannuel a pour thème 25e d'effervescence afin de souligner toutes les années d'implication de la CDC-TR dans le milieu.

Nouvelle image :

Le nouveau logo et le nouveau slogan ont été créés dans le cadre du 25e anniversaire. Nous travaillerons également à la refonte de notre site web dans les prochains mois.

Vidéo promotionnelle :

Une vidéo promotionnelle est présentement en création dans le cadre des 25 ans de la CDC-TR. Cette vidéo sera diffusée lors de l'Événement Chamberland et sera ensuite utilisée sur les réseaux sociaux et notre site web.

Activité à l'automne :

Le comité activité et service organisera une activité pour les 25 ans cet automne. Restez à l'affut!

Les nouvelles de votre CDC-TR (suite)

L'Événement Chamberland

Le gala de reconnaissance du milieu communautaire trifluvien est à nos portes! Vous souhaitez participer à l'événement qui souligne l'importance des organismes communautaires de Trois-Rivières ainsi que des personnes qui s'y impliquent ? Vous, vos équipes de travail, votre conseil d'administration, vos bénévoles, vos membres, amis et familles y sont invités ! L'Événement est ouvert à tous.tes!

La 8e édition de l'Événement Chamberland qui aura lieu le 2 juin 2022 au Complexe Laviolette de Trois-Rivières aura pour thème « 25 ans d'effervescence » afin de souligner le 25e anniversaire de la Corporation de développement communautaire de Trois-Rivières (CDC-TR). Cette soirée s'annonce déjà haute en couleur ! Alors, sortez vos tenues de soirée et venez fêter le communautaire en grand ! Pour vous rendre sur l'événement Facebook, cliquez ici.

Un billet pour participer à l'Événement vous donnera accès au gala de 19h à 21h, ainsi qu'à un avant-gala à partir de 17h45 et un après-gala. Des bouchées seront servies sur place et un cocktail de bienvenue sera offert à tous.

Voici la procédure pour l'achat des billets :

Les organismes sont responsables de la vente de billets pour leur organisme. Ils sont également responsables de parler à toute personne qui pourrait être intéressée à participer à l'Événement (équipe de travail, bénévole, CA, membres et autres). L'organisme est également responsable d'amasser l'argent de la vente des billets.

L'organisme pourra par la suite entrer en contact Hélène Tessier à info@cdc3r.org ou au (819) 375-0021 du lundi au mercredi entre 8h30 et 16h. Vous pourrez lui indiquer le nombre de billets désiré pour votre organisme. L'organisme pourra alors faire un seul paiement pour l'ensemble des billets de son organisme. Les types de paiements acceptés sont virement bancaire, chèque et argent comptant. Pour les personnes intéressées qui ne sont pas impliquées dans une organisation ou un organisme, vous pouvez entrer en contact avec la CDC-TR directement pour l'achat de billet.
La CDC-TR organisera différentes journées au courant du mois de mai afin que les organismes puissent venir récupérer les billets commandés. Les organismes pourront par la suite faire la distribution des billets aux personnes qui souhaitent être présents. Les dates pour la récupération des billets vous seront envoyées ultérieurement.

La CDC-TR doit confirmer le nombre de personnes présentes à la salle le 26 mai prochain afin qu'ils puissent préparer la salle et la nourriture. À des fins d'organisation, il serait préférable que les organismes ou toutes personnes qui souhaiteraient participer à l'Événement réservent leur billet avant cette date pour une organisation et une expérience optimale.

Les nouvelles de votre CDC-TR (suite)

Les partenaires financiers de l'Événement Chamberland

L'Événement Chamberland ne serait pas possible sans nos précieux partenaires financiers qui soutiennent le milieu communautaire trifluvien.

Nos présentateurs officiels

NousTV

Desjardins

Notre partenaire majeur

trois-rivières

Nos partenaires argent

Services Québec Mauricie

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec
Québec

Les nouvelles de votre CDC-TR (suite)

Les partenaires financiers de l'Événement Chamberland (suite)

Nos partenaires argent (suite)

CÉGEP TROIS-RIVIÈRES

UQTR Université du Québec à Trois-Rivières

Nos partenaires bronze

Les nouvelles de votre CDC-TR (suite)

Rencontre des membres

La dernière rencontre des membres a eu lieu le 31 mars à COMSEP. Cette rencontre en présentiel a été très appréciée par les 29 membres présents et a permis aux participants de pouvoir enfin discuter entre eux.

Durant cette rencontre, nous avons pu faire différents suivis des actions, des implications et des avancements de la CDC-TR. Nous avons également fait un atelier sur les valeurs de la CDC-TR ainsi que pour déterminer un nouveau slogan à la CDC-TR. Bien que le slogan n'ait pas été choisi à cette rencontre, les commentaires et idées nous ont dirigés dans le choix du nouveau slogan. Le nouveau logo a également été dévoilé en exclusivité aux membres présents lors de la rencontre.

Une prochaine rencontre des membres sera organisée avant les vacances estivales.

Sortie cabane à sucre

Le 8 avril dernier, la CDC-TR a organisé une sortie à la Cabane à Sucre Du-Bois-é avec ses membres. Cette petite sortie réseautage a été très appréciée autant par les membres que par l'équipe de la CDC-TR.

Les nouvelles de votre CDC-TR (suite)

Tarification sociale STTR

Le 5 avril dernier, nous avons participé à la conférence de presse afin d'annoncer l'adoption d'une tarification sociale à la STTR. Ce projet de la Ville de Trois-Rivières a été réalisé en collaboration avec la STTR et des organismes communautaires du territoire. Nous sommes heureux d'avoir fait partie du comité qui a établi la recommandation. Amélie Dubuc, notre directrice générale, a pris la parole dans cette conférence de presse afin de parler des impacts directs de la tarification sociale auprès de la population dans le besoin. Plusieurs entrevues ont été données aux différents médias à ce sujet.

De gauche à droite: Pierre Montreuil, Amélie Dubuc, Michel Byette, Jean Lamarche

Crédit photo: Claudia Martineau

Pour lire le communiqué de presse, veuillez cliquer ici.

Plan d'action en immigration

La CDC-TR a participé au comité de pilotage pour le nouveau Plan d'action en immigration de la Ville de Trois-Rivières. Ce plan d'action vise l'accueil, l'inclusion, la pleine participation et la rétention des personnes issues de l'immigration à Trois-Rivières.

Claudia Martineau, notre agente de communication et de développement, a participé aux rencontres du comité depuis l'automne et a planifié, avec la ville, une rencontre avec des membres de la CDC-TR afin de discuter des différents enjeux et difficultés des personnes issues de l'immigration ainsi que pour établir des pistes de solution. Une conférence de presse a eu lieu le 8 avril dernier afin d'annoncer le plan d'action.

Pour plus d'informations et pour consulter le plan d'action, nous vous invitons à cliquer ici.

Sur la photo : Plusieurs des membres du comité de pilotage, membres du conseil municipal, Ivan Suaza, directeur général du Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de Trois-Rivières et Marc-Antoine Gaudreau, agent en immigration et en inclusion à la Ville de Trois-Rivières.

Crédit photo V3R

L'entrevue du mois

Pour cette édition de l'entrevue du mois du Mémo, nous avons contacté deux organismes membres actifs et affiliés de la CDC-TR afin de nous parler des personnes assistées sociales L'entrevue a été réalisée par Claudia Martineau, agente de communication et de développement à la CDC-TR.

Pour commencer, pouvez-vous me parler de la mission de votre organisme/activité/services ?

COMSEP : La mission de COMSEP est de regrouper les familles et personnes en situation de pauvreté de Trois -Rivières et de les accompagner pour améliorer leurs conditions de vie. Pour y arriver, nous avons mis en place 5 grands secteurs : Alphabétisation, Éducation populaire, Soutien aux familles, Économie sociale et Intégration à l'emploi ainsi que Services divers (friperie, sécurité alimentaire, aide pour remplir des formulaires, etc.).

GDDS: Le Groupement pour la défense des droits sociaux (GDDS) de Trois-Rivières est un organisme de défense des droits à l'aide sociale. Services individuels : en rencontre ou par téléphone, nous aidons les personnes à comprendre les lettres et décisions de l'aide sociale, les informons sur leurs droits et les aidons à les faire respecter. Avec nos membres et d'autres organismes, nous militons pour améliorer les conditions de vie des personnes à faible revenu. Nous luttons aussi contre la discrimination faite envers les personnes à faible revenu.

Quelles sont les différentes difficultés rencontrées par une personne assistée sociale ?

COMSEP: La principale difficulté est le regard négatif que porte la société sur elle. Plus que la pauvreté, les préjugés à leur endroit font beaucoup souffrir les gens qui reçoivent de l'aide sociale. Bien sûr, le fait de manquer de tout, d'être toujours en état de survie, de ne pas avoir accès à des logements convenables, de ne pas pouvoir bien subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille rend difficile le quotidien d'une personne à l'aide sociale.

GDDS : Les personnes à l'aide sociale n'ont pas les revenus nécessaires pour combler leurs besoins essentiels. Il existe bien certaines formes d'aide sont mises en place pour soutenir des personnes qui sont dans certaines situations spécifiques : prestations spéciales, remboursements de taxes, allocations familiales, montants des prestations d'aide sociale variant en fonction de la situation de santé. Toutefois, tout cela est actuellement nettement insuffisant pour permettre de combler les besoins essentiels. De plus, les prestations spéciales ne sont pas ajustées au coût de la vie. Celle pour le diabète n'a d'ailleurs jamais augmenté depuis la création de l'aide sociale en 1969!

L'entrevue du mois (suite)

Quels sont les préjugés que vivent ces personnes et quels sont les impacts de ceux-ci dans leur vie ?

COMSEP : Les préjugés, les plus tenaces, sont que les personnes assistées sociales ne veulent pas travailler et qu'elles abusent du système, et ce, sans tenir compte du vécu des personnes. Qu'elles sont incapables de payer et bien s'occuper de leur loyer. Il y a plusieurs autres préjugés que je n'ose même pas mentionner.

GDDS: Les préjugés envers les personnes à l'aide sociale sont parmi les plus tenaces. Ils traversent malheureusement les années et les cœurs. « Ils profitent du système », « Ce sont des fraudeurs ». Ce sont des préjugés qu'on entend malheureusement trop souvent. Mais, saviez-vous que, selon le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, il y a 3 % de personnes qui fraudent à l'aide sociale et que c'est le même nombre que dans la société, en général? Par ailleurs, à regarder les conditions de vie dans lesquelles les personnes doivent vivre, particulièrement celles sans contraintes à l'emploi, … qui abuse de qui? Le système n'est-il pas en faute aussi?

Quelles mesures ou actions pourraient être mises en place pour aider les personnes assistées sociales, autant sur le territoire trifluvien qu'au Québec ?

COMSEP: Au Québec, que le gouvernement augmente, de façon substantielle, les montants mensuels de la sécurité du revenu pour TOUTES les personnes assistées. Que le gouvernement crée plus de logements sociaux et qu'il développe une campagne de sensibilisation pour déconstruire les préjugés que subissent les personnes assistées sociales.

À Trois-Rivières, il faudrait que la ville développe une grille d'analyse sur la pauvreté. Par exemple : avant d'augmenter les coûts des camps de jour, de fermer des piscines dans les premiers quartiers, etc., il faudrait s'assurer que les décisions n'affectent pas encore plus les personnes en situation de pauvreté. Ensuite, il ne faut pas que la ville investisse de l'argent uniquement en logement abordable, mais aussi en logement social.

GDDS : Permettre d'augmenter le revenu disponible de toutes les personnes à l'aide sociale, entre autres par les moyens suivants; elles seraient plus disponibles et plus en santé pour se chercher un emploi ou avoir d'autres projets qui favoriseraient leur inclusion sociale :

- Augmenter les prestations d'aide sociale de 200 $ par mois pour tous (1 dollar vital est un dollar local et apporte des retombées économiques);
- Augmenter les revenus de travail permis, en permettant aux personnes seules de garder les premiers 300$ nets plus 50% des revenus nets supplémentaires (le 200$ date d'environ 1999 et vaudrait 320$ aujourd'hui);
- Augmenter l'indexation annuelle en fonction du coût réel de la vie (de la Mesure du panier de consommation). La dernière augmentation a été de 65$/mois de moins que l'augmentation des coûts réels.

L'entrevue du mois (suite)

Merci à Sylvie Tardif (COMSEP) et à Pierre Blanchet (GDDS) d'avoir participé à l'entrevue du mois

COMSEP
Solidaires contre la pauvreté

GDDS
JUSTICE SOCIALE

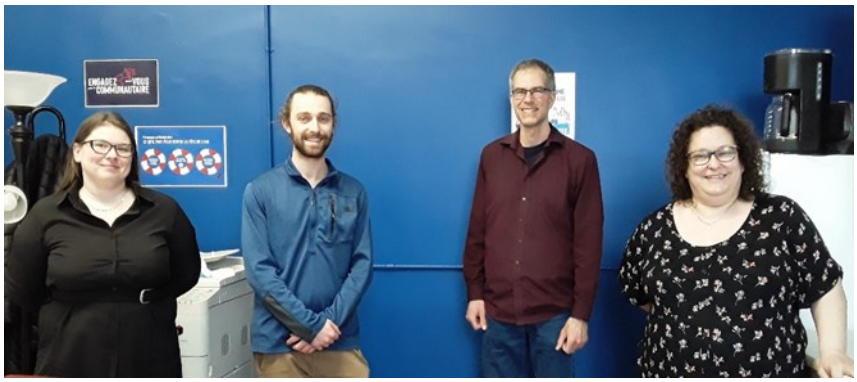

Réflexion sociale

La personne à l'aide sociale : une personne amputée par nos préjugés.

Qui est la personne à l'aide sociale? Évidemment, chaque personne a son vécu. Mais une chose demeure, une personne qui reçoit de l'aide sociale est une personne à qui on ampute plus de la moitié de ses besoins de base. En fait, depuis que l'aide sociale a été mise en place, dans les années 1970, elle n'a jamais comblé les besoins de base des personnes admissibles. Même si la loi d'aide sociale repose sur un « droit à l'aide sociale » accordé « sur la base du déficit qui existe entre les besoins d'une famille ou d'une personne seule et les revenus dont elle dispose » et que l'aide doive combler « les besoins ordinaires et spéciaux d'une famille ou d'une personne seule qui est privée de moyens de subsistance [1]» Pourquoi? Parce que la société québécoise et ses représentantes et représentants élus ont pour préjugé qu'il faut décourager les personnes qui ont un emploi de le quitter, pour requérir à l'aide sociale. Ou, comme ils et elles le disent autrement, il faut inciter les personnes qui en reçoivent à se trouver un emploi. Donc, les préjugés de notre société ont amputé, depuis le moment même où le droit à une aide sociale suffisante a été institué, le montant pour y répondre. Être une personne à l'aide sociale, c'est être amputé de plus de la moitié de soi, ce qui doit aider à se trouver un travail. Belle logique, ne trouvez-vous pas?

Une personne à l'aide sociale c'est aussi une personne à qui on a imposé un parcours vers l'appauvrissement extrême. Pour aider une personne, la logique de l'aide sociale veut qu'on la regarde s'appauvrir jusqu'à ce quelle devienne une vraie pauvre. C'est la logique du dernier recours. On répond ainsi à la peur d'aider des personnes profiteuses et non pas des personnes nécessiteuses. C'est le préjugé du bon et du mauvais pauvre! Cette logique va même jusqu'à refuser de l'aide à des personnes parce qu'elles n'ont pas fait certaines démarches pour obtenir une autre aide, dont elles auraient théoriquement eu droit, au bout de ces démarches. Pour l'avoir vécu, ces démarches peuvent aller jusqu'à en appeler personnellement au pouvoir discrétionnaire d'un ministre, par lettre. En attendant, pas d'aide!

La personne à l'aide sociale est aussi une personne à qui on a amputé la voix, couper le sifflet! En fait, on a enterré sa voix sous le bruit des préjugés. Même le silence assourdissant du confort et de l'indifférence. Cette majorité silencieuse qui a le privilège de ne pas avoir besoin d'aide sociale, crée un écran insonorisant qui empêche d'exprimer la réalité de la personne qui en a besoin. La voix de la personne à l'aide sociale est toujours moins forte que les soupirs causés par l'effort de celles et ceux qui supportent le « fardeau » fiscal. C'est comme un « bruit blanc » qui, même en tant que faible rumeur, couvre tout le spectre sonore du discours. Pourtant, son écho est clairement répercuté dans les enceintes de pouvoir. Comme, par exemple, dans le débat sur le programme Objectif emploi, qui permet d'amputer davantage des personnes déjà amoindries et qui ont parcouru le sentier de l'appauvrissement. Un bruit de fond, qui a parfois des allures du grondement de cataractes, comme récemment à propos de la prétendue pénurie de main-d'œuvre, supposément causée par la «PCU». Ce bruit de fond a permis d'obstruer complètement la voix des personnes à l'aide sociale, faisant valoir que la COVID faisait augmenter leurs besoins de base, déjà amputés! Et même, maintenant, alors que ce bruit de «ouin-mais-la-PCU» s'est affaibli, entend-on beaucoup parler de corriger les prestations, même minimalement,en fonction de l'inflation?

Même avec toutes les bonnes intentions, quand on parle d'aide sociale, on oublie souvent de penser à une personne. On parle de chiffres, de barèmes, de critères, de taux ou de montants. Mais avant tout, la réalité

1 http://www.pauvrete.qc.ca/a-combien-se-chiffre-le-droit-a-laide-sociale%E2%80%89au-quebec/?fbclid=IwAR2INOT6ZxVhNy_m23vQnaTaZNHkvCELT6QTy4oJrP566q516GHK2Jd-unc consulté le 2 mai 2022 à 23h34].

Réflexion sociale (suite)

d'une personne à l'aide sociale, ça reste simplement d'être une PERSONNE. Quand on pense à ce qui fait d'un Être une Personne, la question de la dignité est centrale dans notre définition. En amputant les montants destinés à la personne à l'aide sociale tellement que plus de la moitié des ses besoins de base ne sont pas comblés, on ampute la dignité de cette personne. Quand, sous prétexte qu'elle est capable de travailler, malgré qu'on lui a imposé d'épuiser tous ses autres recours, préalablement et au quotidien on lui ferme carrément la porte à toute aide. En niant le vécu qui a mené cette personne à s'appauvrir ainsi, aux traumas que ça peut impliquer; on rabote la dignité de cette personne. Quand, alors même qu'on reconnaît que cette personne ne peut pas travailler, mais qu'on ne lui permet pas d'atteindre la couverture de ses besoins de base, on écorche la dignité de cette personne. Voilà ce que la personne à l'aide sociale vit, au-delà des chiffres. Et nous du milieu communautaire, qui sommes ses alliés, que pouvons-nous faire? Premièrement, il faut éviter le cynisme. Ce cynisme qui nous fait dire que la cause est entendue et que l'aide sociale est une cause politique et médiatique perdue. Ce cynisme qui nous fait penser que le «bruit blanc» des préjugés, du confort et de l'indifférence, est insurmontable. Pour y arriver, passons en dessous de cette rumeur et rapprochons nos oreilles des personnes à l'aide sociale et de ses porte-voix, les membres de la Coalition pour les droits des personnes assistées sociales de la Mauricie et du Centre-du-Québec (CDPAS-04-17) et du Front commun des personnes assistées sociales.

Ces organisations réclament l'élargissement du programme Revenu de base. Ce revenu qui entrera en vigueur en 2023 couvrira (enfin!) l'ensemble des besoins de base prévus par la mesure du panier de consommation. La Mesure du panier de consommation (MPC) « est fondée sur le coût d'un panier de biens et de services précis correspondant à un niveau de vie de base modeste. Le panier comprend la nourriture, les vêtements, le transport, le logement et d'autres dépenses pour une famille de référence.[2]». En plus d'exclure les gains de travail du calcul de la prestation. Le hic, pour y avoir droit, une personne devra avoir été reconnue avec des «contraintes sévères» à l'emploi pendant 66 des 72 derniers mois. Donc, ça va prendre SIX ANS de misère pour voir enfin l'ensemble de ses besoins de base comblés. Sans compter que la reconnaissance de contraintes sévères à l'emploi peut prendre plusieurs années.

Lors de la présentation de la loi prévoyant la création du programme Revenu de base, le gouvernement présentait le programme comme une forme de revenu minimum garanti. L'approche des groupes de défense des personnes assistées sociales: prenons le législateur au mot. Rendons les conditions du programme universelles. Couverture complète des besoins de base et exclusion des gains de travail, pour toute personne qui n'arrive pas à couvrir ses besoins de base par ses activités seuils d'actifs nets réalistes et indexation automatique, voilà ce que les personnes à l'aide sociale et leurs alliés demandent. Réclamons le avec eux, haut et fort, pour percer la rumeur des préjugés et établir clairement qu'une aide sociale «suffisante» est un droit reconnu par nos lois, il s'adresse à des personnes. Des personnes qui ont autant droit à leur dignité que toute une et chacun dans notre société. Pour prendre connaissance de la déclaration demandant l'élargissement du programme Revenu de base, rendez-vous sur: http://fcpasq.qc.ca/declaration/

ROÉPAM
SOUTIEN • REPRÉSENTATION • DÉFENSE

2 https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110006601 consulté le 2 mai 2022, à 23h32]

L'exploratrice communautaire

Vivre ou survivre?

Nous voyons de plus en plus de mobilisations et d'actions afin de lutter pour l'augmentation du salaire minimum au Québec à 18$/h pour que les travailleurs à temps plein sortent de la pauvreté. Si pour sortir de la pauvreté il faut gagner 18$/h, alors on peut facilement se demander de quelle manière les personnes assistées sociales font pour survivre. Le montant actuel remis à une personne seule au Québec sur l'aide sociale est de 726$ par mois. Ce montant devrait normalement couvrir les besoins de base comme les vêtements, la nourriture, le logement et le transport.

726$, c'est rapidement dépensé. Selon les données de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le coût moyen d'un logement 3 ½ à Trois-Rivières est de 536$/mois en octobre 2021[1]. Si vous utilisons ces données, les personnes assistées sociales n'ont que 190$ restant pour payer l'électricité et les autres besoins de base. Avec la hausse du coût de la vie, qui a été de 5,4 % au Québec entre février 2021 et février 2022, il est difficile de croire qu'une personne arrivera à combler tous les autres besoins. Certaines villes du Québec ont une moyenne des prix des logements nettement plus élevés qu'à Trois-Rivières. Dans plusieurs cas, l'aide sociale n'est pas suffisante pour se loger.

Avec une marge de manœuvre aussi mince, il est déjà difficile d'arriver à la fin du mois, mais encore plus de faire face aux imprévus. Plusieurs services sont offerts aux personnes en situation de pauvreté, comme les distributions alimentaires ou les friperies. Le nombre de demandes de dépannage d'urgence alimentaire ou de distribution ne cesse d'augmenter. Dans le Bilan-Faim 2021 de Moisson Mauricie/Centre-du-Québec, on remarque une augmentation de 1000 demandes mensuelles pour la région, ce qui représente 26 500 personnes par mois[2].

Le montant ponctuel de 500$ pour le coût de la vie offert par le gouvernement provincial actuel a offert un bref répit aux personnes en situation de pauvreté, mais est-ce que ça fera une réelle différence pour compenser la hausse du coût de la vie pour des personnes qui peine à combler leurs besoins de base?

L'aide sociale est censée combler les besoins de base pour toute personne qui en aurait besoin. Alors que le montant est loin d'être suffisant, est-ce que c'est une façon digne de vivre?

Rédigé par Claudia Martineau, agente de communication et de développement à la CDC-TR

1 https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionals/housing-markets-data-and-research/housing-data/data-tables/rental-market/urban-rental-market-survey-data-average-rents-urban-centres

2 https://www.moisson-mcdq.org/bilan-faim-2021-augmentation-des-demandes-daide-alimentaire/

Place aux membres

Un événement plein de sens : la Semaine de la dignité des personnes assistées sociales

La Semaine de la dignité des personnes assistées sociales a été instaurée par le Front commun des personnes assistées sociales du Québec en 1975. La Semaine de la dignité, qui a lieu la 1ère semaine complète de mai, est un événement souligné chaque année dans de nombreuses régions du Québec.

En Mauricie et au Centre-du-Québec, plusieurs organismes réalisent des actions en lien avec cet événement. Le GDDS de Trois-Rivières s'unit avec d'autres organismes de défense des droits des personnes à l'aide sociale à cette occasion depuis près de 30 ans. Avec la Coalition pour les droits des personnes assistées sociales de la Mauricie et du Centre-du-Québec (CDPAS), le GDDS réalise des actions qui peuvent prendre différentes formes.

Cette année, les membres de la CDPAS ont demandé aux personnes à l'aide sociale qu'ils rejoignent leurs opinions sur les effets que l'inflation a sur elles. Pour sa part, le GDDS a rencontré ses membres le 3 mai dernier à ce sujet, dans une ambiance conviviale. La Coalition se servira des réponses qu'elle a obtenues pour mettre de l'avant des revendications auprès du ministre responsable de l'aide sociale, M. Jean Boulet.

D'autres actions sont prévues pour souligner la Semaine de la dignité des personnes assistées sociales. Il est possible, entre autres, que la CDPAS fasse des actions sur internet pour sensibiliser la population et les élus à la pauvreté.

La Semaine de la dignité, c'est l'occasion de :

- Se rappeler à quel point la dignité c'est important, peu importe notre situation économique et notre vécu;
- Dire ce qui ne fonctionne pas et qui devrait être amélioré à l'aide sociale;
- Avoir du plaisir ensemble en solidarisant avec des personnes qui sont à l'aide sociale.

COALITION POUR LES DROITS DES PERSONNES ASSISTÉES SOCIALES DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

Place aux membres (suite)

Pauvreté et aide sociale : La société a son rôle à jouer

Il était une fois, une révolution tranquille qui aboutit sur une loi primordiale, qui représente à cette époque une pièce importante de la modernisation des services sociaux québécois. Lorsqu'on se demande à quoi sert la loi sur l'aide financière de dernier recours (aide sociale), il faut retourner à l'origine de la réforme qui avait été mise de l'avant et se rappeler ce qui a conduit à son existence.

En 1963, le rapport Boucher a reconnu que l'État a le devoir d'aider chaque citoyen à subvenir à ses besoins s'il est incapable d'y parvenir par lui-même. Le rapport recommandait alors d'inclure la notion de droit fondamental qui serait en mesure de respecter la dignité de chacun. Cela implique que, dans une société démocratique, nous avons une responsabilité envers les citoyens. Le gouvernement de Jean Lesage voulait instaurer une loi le plus tôt possible afin de réussir à combler les besoins essentiels de chacun. À partir de 1967, plusieurs groupes communautaires de défense de droits émergent pour faire pression sur le gouvernement afin cibler les besoins réels et participer à la conception de la loi. C'est en 1969 que le gouvernement reconnait pour la première fois une forme de protection sociale afin de subvenir aux besoins de base et que la loi sur l'aide sociale est adoptée.

Pour revenir aux objectifs d'origine de la loi, nous devons nous poser les questions essentielles suivantes : La structure actuelle ne favorise-t-elle pas l'exclusion et n'entretient-elle pas la pauvreté? La loi d'aide sociale ne fait-elle pas entrer les personnes dans une spirale de la pauvreté d'où il est grandement difficile d'en sortir?

Avec les personnes directement touchées par les politiques en matière d'assistance sociale, les groupes de défense de droits comme le GDDS demandent constamment des améliorations à la Loi et aux politiques qui nuisent aux chances et aux efforts des personnes de s'en sortir dignement.

N'oublions pas que le fait de combler ses besoins de base peut faciliter le retour en emploi. En effet, au cours des années 1970 à Dauphin au Manitoba, un projet pilote sur un revenu minimum garanti a été réalisé et a clairement démontré que, lorsque les besoins essentiels des personnes sont comblés, elles sont davantage disponibles et disposées à retourner en emploi, en formation ou à démarrer leur entreprise. Une partie de la solution pour les besoins criants de main-d'œuvre pour le marché du travail ne se trouverait-elle pas là?

Il est temps que les personnes à l'aide sociale ne soient plus perçues comme des personnes paresseuses, comme le laisse croire le tenace préjugé, mais plutôt comme des personnes qui ont des besoins de soutien. Et, ça commence par les besoins financiers. Si elles étaient des personnes paresseuses, nous ne serions pas passés de plus de 600 000 personnes à l'aide sociale au Québec vers les années 1990 à moins de 300 000 aujourd'hui. Leur donner le nécessaire pour couvrir leurs besoins de base est un minimum!

GDDS
JUSTICE SOCIALE

Place aux membres (suite)

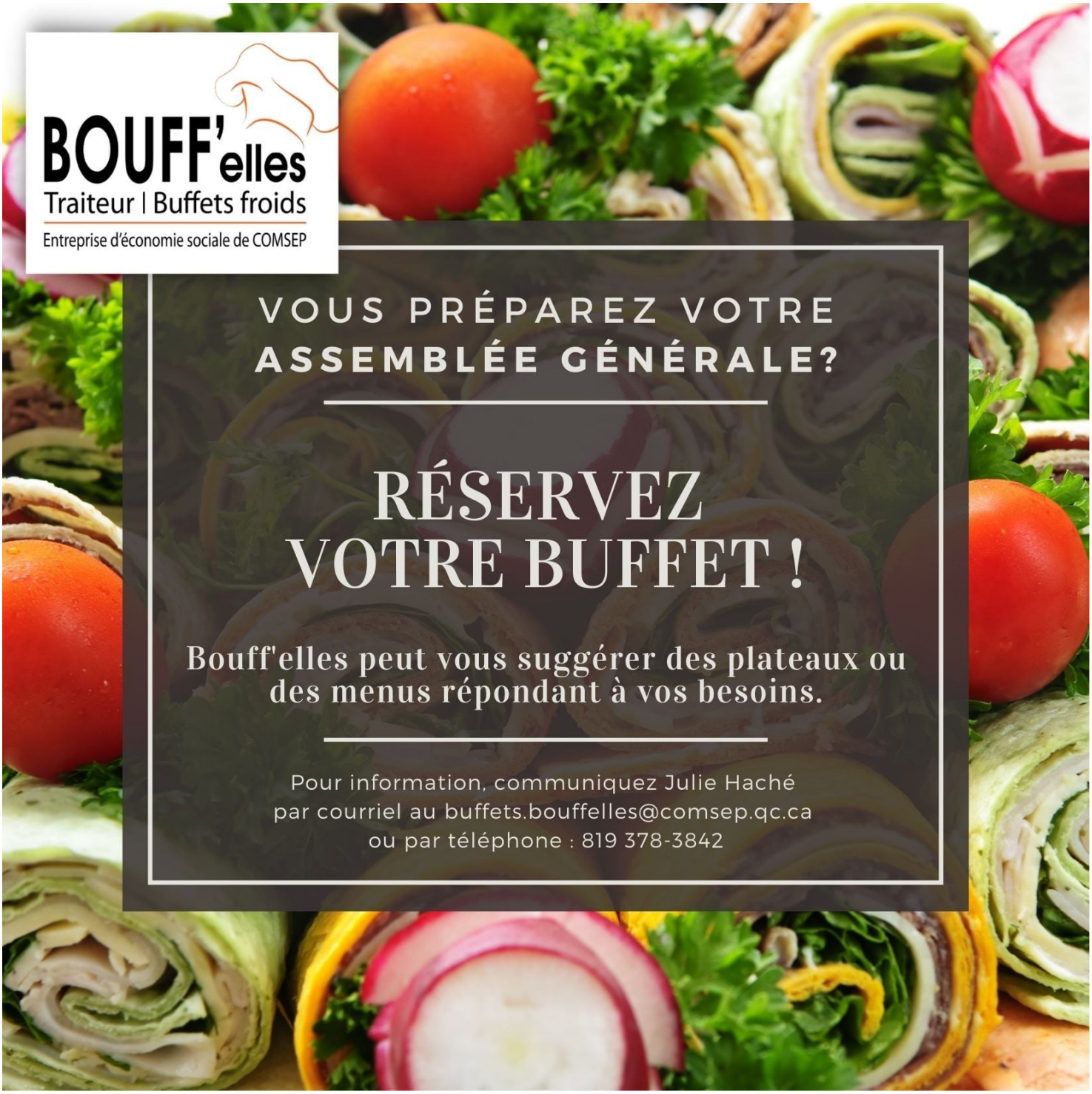

Agenda communautaire

Le 29 mai 2022, joignez-vous au mouvement et participez à la Marche SP qui aura lieu au Parc Laviolette de Trois-Rivières. Dès 11h00, chacun parcourt la distance qui lui convient, à la vitesse de son choix sur le parcours. On se rassemble ensuite à MIDI au point de départ pour pique-niquer. Chacun apporte son lunch, sa chaise ou sa couverture et ses breuvages pour l'occasion. L'idée de cette journée SPéciale, est de s'unir pour faire savoir aux personnes atteintes de sclérose en plaques qu'elles ne sont pas seules et que nous sommes solidaires à leur cause.

Nous invitons la population à venir nous rejoindre dans le parc le plus près de chez elle le 29 mai et à porter du rouge! Nous avons d'ailleurs des chandails à vendre au coût de 12$ par le biais de notre boutique Facebook si nécessaire.

Le départ se fera à 11h, et il est important de noter qu'aucune inscription ne sera effectuée sur place, les gens doivent s'être inscrits au préalable sur le site internet www.marchesp.ca ou via l'application MSWalk (MarcheSP) qu'on peut trouver sur les applications pour cellulaire.

Les dons ne pourront pas non plus être recueillis, il doivent avoir été fait en ligne ou alors envoyés au bureau avant ou après la Marche SP. Évidemment on préfère avoir reçu les dons avant pour pouvoir annoncer le montant amassé lors de l'événement!

On incite tout le monde qui veut venir marcher avec nous à s'inscrire. C'est gratuit et cela nous permettra de connaitre le nombre approximatif de marcheurs! Bien entendu ils seront invités à faire une collecte de fonds, mais elle est optionnelle.

MARCHE SP
MARCHESP.CA

Agenda communautaire (suite)

Agenda communautaire (suite)

Agenda communautaire (suite)

L'équipe de La Fenêtre, Centre d'immersion aux arts vous invite à la première édition de l'événement « Les trouvailles de La Fenêtre ! » en soutien à sa mission : offrir des ateliers d'art adaptés aux besoins des personnes ayant des difficultés fonctionnelles à Trois-Rivières et dans toute la Mauricie.

Lieu : La Fenêtre, Centre d'immersion aux arts – 108, boul. Sainte-Madeleine
Date : Le samedi 14 mai 2022
Heure : 9h à 16h

Vous pourrez acheter un ou plusieurs lots d'œuvres d'art variant entre 20$ et 80$. Vous y retrouverez des créations de plusieurs artistes, tels que Yves Ayotte, Normand Boisvert, Jacques Hébert, Claude Mattheau et bien d'autres. Vous aurez aussi la chance d'échanger avec les membres de l'équipe de La Fenêtre, appelés les Fabuleux et Fabuleuses, ainsi que quelques participants. Ce sera l'occasion idéale afin de découvrir notre merveilleux organisme et de nous aider à poursuivre notre mission. Lien vers l'événement Facebook.

Agenda communautaire (suite)

Harcèlement psychologique et sexuel au travail

Ne manquez pas notre rencontre virtuelle gratuite animée par un psychologue industriel sur la prévention du harcèlement psychologique et sexuel au travail.

L'atelier aide à reconnaître le harcèlement au travail, propose des astuces pour le prévenir et informe sur les principaux éléments de la loi.

PLACES LIMITÉES

https://cremauricie.com/chercheurs-d-emploi/services/ateliers-sensibilisation-harcelement

Agenda communautaire (suite)

Café-rencontre

Le CALACS de Trois-Rivières vous invite à un café-rencontre le 19 mai prochain . Venez discuter et échanger, entre femmes, sur les enjeux féministes.

Les femmes doivent s'inscrire auprès du centre, soit par téléphone (819-373-1232), soit par courriel (calacs@calacstr.org).

calacs
Trois-Rivières

La rue, la nuit, femmes sans peur

Le CALACS de Trois-Rivières et de Shawinigan vous invite à une marche le 16 septembre prochain à l'occasion de la Journée d'action contre la violence faite aux femmes.

Des chandails seront remis aux premières personnes arrivées !

Arrivée: 19h à la Bâtisse industrielle

Direction : le Centre-Ville

Plus d'informations à venir

Agenda communautaire (suite)

C'est le retour de la marche en présentiel! Mobilisez ami.e.s, famille et allié.e.s en guise de soutien aux personnes issues de la diversité sexuelle et de genre.

Cette année, le rassemblement se situera au parc Jardin des Ursulines de Trois-Rivières, afin de profiter d'un moment convivial au retour de la marche :

- BBQ (contribution volontaire)
- Animation musicale
- Gonflable pour les enfants
- Maquillage
- Tables d'organismes à découvrir

12h30 Accueil
12h45 Allocutions
13h00 Départ de la marche
14h00 BBQ et animation
16h00 Fin des activités

Le Mémo de la Corpo vous est présenté grâce à la Ville de Trois-Rivières

ainsi qu'au

Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales

Québec